



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résidences Dar Saada poursuit avec succès le remboursement de sa dette de marché et confirme son plan de dénouement de la titrisation

Conformément aux dispositions du règlement de gestion du fonds de titrisation FT Olympe, agréé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) le 10 octobre 2017 sous la référence AG/TI/002/2017, la durée de vie du Fonds ainsi que celle du contrat de bail sont arrivées à échéance le 3 novembre 2022. Cette échéance a entraîné le lancement des opérations de liquidation du Fonds et, en conséquence, son retrait du périmètre de consolidation du Groupe à compter du 31 décembre 2022.

Dans le cadre de cette opération, Résidences Dar Saada, conjointement avec ses filiales RDS IV et RDS V, s'est engagée à procéder au rachat des actifs immobiliers demeurant dans l'assiette du Fonds, pour une valeur nominale de 466 MDH hors coupons.

À ce titre, une première opération de remboursement a été effectuée avec succès suite à la cession d'un actif foncier détenu par le Fonds, moyennant un montant de 293 MDH. Cette opération constitue une étape majeure dans le processus de liquidation du FT Olympe et s'inscrit dans le cadre du plan arrêté par le Groupe pour le dénouement définitif de l'opération de titrisation.

Le Groupe poursuit les démarches nécessaires pour le remboursement du reliquat de cette titrisation notamment par la mise en place d'un financement destiné au rachat des actifs résiduels du Fonds.

Pour toute demande d'information, prière de contacter la Direction
Relations Institutionnelles sur l'adresse mail investor.relations@rds.ma

